

MARS
2026

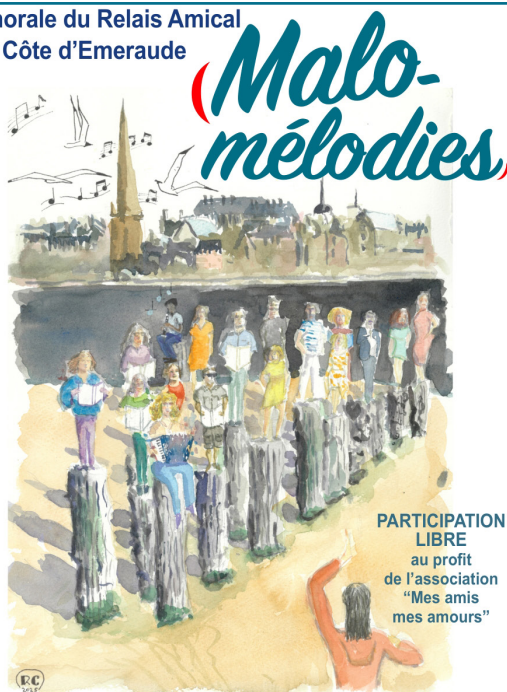
Flash info

 Saint-Père
Marc en Poulet

www.ville-saint-pere.fr
facebook @saintperemarcenpoulet



La chorale du Relais Amical
de la Côte d'Emeraude



PARTICIPATION
LIBRE
au profit
de l'association
"Mes amis
mes amours"

Vendredi 20 mars 2026
20 h - Eglise de St-Père-Marc-en-Poulet

"Mes amis mes amours" : association qui sensibilise
et lutte contre le cancer du sein en aidant
directement les femmes touchées par cette maladie

(relais amical)
Côte d'Emeraude

VÉLOS ÉLECTRIQUES

NOUVEAU - RECHARGEZ VOTRE VÉLO ÉLECTRIQUE SUR LA PLACE DU VILLAGE. L'abri vélos situé près de la Halle est équipé de prises électriques réservées exclusivement aux vélos à assistance électrique. Vous prévoyez une balade dans Saint-Père, arrêtez-vous dans le bourg, vous pourrez recharger votre vélo le temps d'un pique-nique sous la halle, d'un bon repas au restaurant, d'une prestation chez le coiffeur ou autre...
Un service gratuit et pratique !

MARCHÉ du jeudi sur la place

Le jeudi matin, c'est jour de marché à Saint-Père !
NOUVEAU : Un vendeur de fruits et légumes rejoint le boucher «La Tête de cochon», le traiteur «Tous à Table» et le vendeur de galettes et crêpes «Un air de sarrasin». Nous lui souhaitons la bienvenue ! Les marchands vous attendent dès 8h et jusqu'à 13h pour vous proposer des produits de qualité. Au printemps, de nouveaux exposants viendront rejoindre nos artisans.

Soyez fidèles à ce rendez-vous,
les producteurs comptent sur vous.



LOGEMENT SOCIAL

 Saint-Malo
Agglomération

FAIRE UNE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ? ON VOUS GUIDE ! Un nouveau document simple et pratique est désormais disponible pour vous aider à faire votre demande de logement social et mieux comprendre la façon dont elle est traitée. Ce mini-guide vous explique comment déposer votre demande, les étapes d'attribution et autres conseils bon à savoir. Rendez-vous sur le site internet de Saint-Malo Agglomération : <https://www.st-malo-agglomeration.fr/vie-quotidienne/logement/louer/faire-une-demande-de-logement-social/>

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 & 22 MARS 2026

**À SAINT-PÈRE
UN LIEU UNIQUE DE VOTE**
SALLE POLYVALENTE 25 RUE VAUBAN
de 8h à 18h

PIÈCE D'IDENTITÉ OBLIGATOIRE + CARTE ÉLECTORALE

PROCURATIONS. Une personne ne peut recevoir qu'une seule procuration. Vous pouvez donner procuration à tout électeur même inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que la vôtre. La personne qui a reçu la procuration devra cependant se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place. Donner procuration :

>>> Par internet sur le site maprocuration.gouv.fr. Vous devrez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un tribunal judiciaire. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement «Maprocuration» et un titre d'identité.

>>> Procuration complètement dématérialisée. Ce choix est possible aux seuls titulaires d'une identité numérique certifiée. Toutes les informations sur : <https://france-identite.gouv.fr/identite-numerique-certifiee>

>>> Remplir un formulaire Cerfa papier dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un tribunal judiciaire, muni d'une pièce d'identité et de votre carte électorale et pour la personne qui vous représentera, son numéro national d'électeur qui figure sur sa carte d'électeur, nom, prénoms et sa date de naissance.

Faites votre procuration LE PLUS TÔT POSSIBLE à cause des délais d'acheminement. Infos : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

Pour voter, se munir d'une pièce d'identité
et de votre carte électorale.

RUGBY À SAINT-PÈRE

SAINT-PÈRE RUGBY CLUB - SPRC Compétition territoriale seniors masculins (+18 ans) Régionale 3 - Poule Play down. En mars, 3 rencontres à Saint-Père à 15h :
> **Dimanche 8 mars**, le «SPRC» rencontre le «RST Quimper-Pont l'Abbé».
> **Dimanche 15 mars**, le «SPRC» rencontre le «RFC Kastellin».
> **Dimanche 29 mars**, le «SPRC» rencontre le «Rugby Club de l'Hermine».
Venez nombreux encourager votre équipe.



SAISON DE NIDIFICATION

Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office Français de la Biodiversité (OFB), comme la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), recommandent de ne pas tailler les haies, ni élaguer les arbres pendant la période de nidification du 15 mars jusqu'au 31 juillet.



BIBLIOTHÈQUE

LA VAGUE DES MOTS - Tél. : 02 99 58 26 76 ou le 06 62 09 13 36

> **NOUVEAUX HORAIRES** : mercredi 10h/12h30 et 16h/18h ; vendredi 16h/18h30 et samedi 10h/12h30.

> **PUZZLE COLLABORATIF** : Relevez le défi ! Seul ou ensemble, posez une seule pièce ou restez une heure, c'est selon votre envie !

> **PORTAIL CULTUREL** : accédez au catalogue de la bibliothèque et suivez l'actualité littéraire. Pour vous connecter, scannez ce QR code ou rdv sur le site <https://bibliothequesaintpere.bibenligne.fr>. Suivez l'actualité sur Facebook : bibliothequesaintpere.

Newsletter, inscription sur le Blog : <https://bibliothequesaintpere.wordpress.com>.



BAFA - FORMATION

Saint-Malo Agglomération



+ infos

FORMATION. En route vers le Bafa. Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

Un diplôme pour devenir animateur.trice à seulement 100€. 1^{er} stage dès 16 ans du 18 au 25 avril 2026 à Hirel.

ARCHITECTE-CONSEIL

Pauline SAGLIO, architecte conseil au Conseil en Architecture et Urbanisme d'Ille-et-Vilaine, vous reçoit sur rdv (02 99 19 19 00) à la mairie de St-Jouan-des-Guérêts les **lundis 23 mars, 20 avril, 11 mai, 22 juin, 20 juillet** (les après-midi). Se munir des photos de l'environnement, extrait du cadastre, photos du bâtiment, plans, extrait du PLU de la zone concernée... Contact : cau35@ille-et-vilaine.fr.

LE CLIC VOUS INFORME...

CAFÉ / RENCONTRE ENTRE AIDANTS Temps d'échange de 15h à 16h30, salle la Vallée Verte à St-Méloir-des-Ondes. **Mardi 10 mars.** Séances détente-sophrologie.

Info : 02 99 16 88 76. Email : accueil@clic-cote-emeraude.fr.



DÉCHETS...

Saint-Malo Agglomération

COLLECTES BACS JAUNES : vendredis 6 et 20 mars et 3 avril.

ORDURES MÉNAGÈRES : tous les jeudis, ramassage tôt le matin, sortez les bacs la veille au soir. Renseignements au 0 800 801 061 (services et appels gratuits du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h).

Courriel : dechets@stmalo-agglomeration.fr

DÉCHÈTERIE LA HALTE : ouverture de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél. 06 81 15 80 19.

CÉLÉBRATIONS

MESSES du SAMEDI À 18H : 7 mars à Miniac-Morvan ; 14 mars à Lillemer ; 21 mars à Saint-Suliac ; 28 mars au Tronchet.

MESSES du DIMANCHE À 10H30 : 8 mars à Châteauneuf d'I.&V. ; 15 mars à Saint-Père ; 22 mars à Miniac-Morvan ; 29 mars Châteauneuf d'I.&V. (Rameaux).

Contact : 02 99 58 41 02 - paroissechateauneufminiac@gmail.com.



MOT DU JARDINIER

«Soleil et pluie, beau temps de mars».



MARCHÉ AUX FLEURS



22^e édition du MARCHÉ AUX FLEURS

Samedi 11 avril de 11h à 18h30 et dimanche 12 avril de 10h à 18h30

au Fort de Saint-Père. Entrée gratuite.

Début avril, retrouvez toute la programmation des animations qui ponctueront le week-end, sur :

- notre site internet www.ville-saint-pere.fr
- notre page Facebook [#saintperemarcenpoulet](https://www.facebook.com/saintperemarcenpoulet),
- via l'application **Illiwap** sur votre smartphone en téléchargeant l'application ; recherchez la commune ; cliquez sur «s'abonner». Pour ne rien louper, activez la fonctionnalité «réception des notifications» dans les paramètres de votre téléphone.

DÉCHÈTERIES

Saint-Malo Agglomération

A PARTIR DE JUIN, BADGE OBLIGATOIRE...

Un justificatif de domicile de moins de 3 mois vous sera demandé.

> **Rendez-vous aux permanences dans les mairies suivantes** : à Hirel, le lundi de 9h à 12h ; à La Gouesnière - bâtiment la Ruche, le lundi de 14h à 16h30 ; à la Fresnais, le mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 ; à La Ville-ès-Nonais, le mercredi de 9h à 12h à Saint-Suliac, le mercredi de 14h à 16h30 ; à Châteauneuf d'I&V, le jeudi de 8h45 à 12h ; à Saint-Coulomb, le jeudi de 14h à 16h30 ; à Saint-Benoît-des-Ondes, le vendredi de 8h30 à 12h ; à Saint-Guinoux, le vendredi de 14h à 16h30.

> **Au siège de la direction des déchets**, 43 rue de la Ville-ès-Cours à Saint-Malo, sur rendez-vous, à prendre sur le site de l'agglomération <https://www.stmalo-agglomeration.fr> du lundi au vendredi de 13h45 à 16h30.

> **Obtenir un E-badge** : formulaire sur <https://www.stmalo-agglomeration.fr>.

Pour toutes questions : 0800 801 061 (service et appel gratuits).

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Saint-Malo Agglomération

«**LES RDV MENSUELS**». Les sens en action ! Apprenez-en plus sur la biodiversité grâce à des activités autour des 5 sens. Mercredi 25 mars 14h/15h ou 15h/16h, jardin de la Décou'Verte à Saint-Malo.

Gratuit, sur inscription : environnement@stmalo-agglomeration.fr

FRANCE SERVICES

Saint-Malo Agglomération

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES. Un interlocuteur vous accompagne dans vos démarches : impôts, retraite, CAF... **Permanences à Saint-Père-Marc-en-Poulet les jeudis 5 et 19 mars de 9h à 12h et les 2, 16 et 30 avril. Avant tout déplacement en mairie, contactez les conseillers** pour savoir quels documents apporter lors du rendez-vous : 02 14 99 09 20 ou Mail : france.services@stmalo-agglomeration.fr.

ÉCOLES

GROUPE SCOLAIRE THÉODORE CHALMEL. Inscriptions tout au long de l'année. Contactez Justine QUINTIN la Directrice au 02 99 58 85 42 ou par courriel : ecole.0351612m@ac-rennes.fr et découvrez la vidéo de présentation de l'école sur le site de la commune www.ville-saint-pere.fr.

ÉCOLE PRIVÉE SAINTE-THÉRÈSE

Contact : Alexia GIORGETTI la Directrice. Inscription sur rendez-vous 02 99 58 81 27 Email : eco35.ste-therese.st-pere@enseignement-catholique.bzh.



PERMANENCES DES ÉLUS

Tous les jours sur rendez-vous

Jean-Francis RICHEUX - Maire : culture, sport, inter-communalité, citoyenneté et développement économique.

Thierry NUSS - 1^{er} adjoint : finances, budget, chantier d'insertion, personnel, associations, enfance et jeunesse, affaires scolaires.

Élisabeth LE PAPE - 2^e adjointe : urbanisme, personnes âgées, CCAS, protocole, jumelage.

Bernard LEPAIGNEUL - 3^e adjoint : travaux, assainissement et eaux pluviales, voirie, affaires agricoles, étangs et forêts, véhicules, bâtiments, accessibilité PMR et sécurité voirie et bâtiments.

Chantal BESLY - 4^e adjointe : projets d'aménagement : appels d'offres, suivi des chantiers d'aménagements, relations avec les entreprises, secteurs ZAC, environnement, espaces verts, aménagements paysagers, transports en commun, communication, affaires funéraires et animation.

Feuille d'information mensuelle - complément au bulletin municipal

Éditée par la commune de Saint-Père-Marc-en-Poulet, Mairie, 6 rue Jean Monnet 35430 Saint-Père-Marc-en-Poulet

Tél. 02 99 58 81 06 contact@ville-saint-pere.fr www.ville-saint-pere.fr

Directeur de la publication : Jean-Francis Richeux - Chef d'édition : Chantal Besly - Responsable de rédaction : Adeline Bourdais - Conception et réalisation : Christèle Hervé

Comité de Rédaction : Nicole Kérisit - Carole Lebreton - Murielle Maufroy - Claude Videment - Thierry Nuss et Guy Richeux.

Ne pas jeter sur la voie publique

